



legales-online.fr

le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

05 62 11 37 37

contact@legales-online.fr

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM305222, N°183934) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 23/08/2022

Fait à Toulouse, le 8 Août 2022

Le Gérant

Bernard MAFFRE

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



L'EXPERT DES ANNONCES LÉGALES

SNC L'Agence au capital de 385 000 €uros

Rue du Mas de grille – 34438 Saint Jean de Vedas Cedex

RCS Montpellier – 404 010 209 – CODE APE : 7312Z – SIRET : 404 010 209 00017 – TVA intracommunautaire :

FR22404010209



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

1ère MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE DONNEVILLE

Par arrêté n°2022/85 du 4 août 2022, le Maire de Donneville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la 1ère modification du PLU ayant pour objet :

- Modification des OAP « Bataille » et « Moulin »,
- Suppression de l'OAP « Bonheure »,
- Suppression de la zone AU1 et intégration en zone UA et/ou UB,
- Mise à jour des Emplacements Réservés, des annexes et ajustement du règlement écrit.

La présidente du tribunal administratif a désigné Mme Martine Averous commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête publique se déroulera à la mairie, Place du Languedoc, 31450 Donneville **du 12 septembre 2022 au 30 septembre 2022 inclus**, soit 19 jours.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ; et le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. La mairie est fermée les samedis, dimanches et jours fériés, excepté le samedi 17 septembre de 9h30 à 12h où Mme la commissaire enquêteur assurera une permanence. Il peut être consulté sur le site internet :

<https://mairie-donneville.fr/> et sur un poste informatique en mairie. Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier.

Des informations relatives à ce dossier pourront être demandées en mairie auprès de M. CROUZIL, Maire.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par courrier postal à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur ou à l'adresse mail urbanisme@mairie-donneville.fr.

La commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

Samedi 17 septembre 2022 de 9h30 à 12h,

Mercredi 21 septembre de 10h à 12h,

Vendredi 30 septembre de 14h à 16h30.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal approuvera par délibération la modification du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations.
